

Conditions de location des Gîtes et City Break en Val d'Oise

Accueil : - Vous serez accueillis par le propriétaire ou son représentant.

- Un état des lieux sera effectué à votre arrivée et à votre départ.
- Arrivée le samedi entre 16h et 20h et départ le samedi suivant avant 10h.
- Les arrivées week-end se font le vendredi entre 16h et 20h ou le samedi à 14h, et les départs le dimanche avant 20h.
- Il est impératif de prévenir le propriétaire, au minimum la veille, de l'heure approximative d'arrivée.

Saisons :

- Haute Saison : périodes de vacances scolaires, toutes zones confondues.
- Basse Saison : hors périodes de vacances scolaires, toutes zones confondues.

Week-end : La location en week-end est possible dans certains Gîtes et City Break, en dehors des vacances scolaires (toutes zones).

Entretien : L'entretien de l'hébergement est à la charge du locataire. Lors des états des lieux, l'hébergement doit être propre à l'arrivée comme au départ. Toute réclamation doit être faite dans les 48h auprès du Service de Réservations. Sans engagement contractuel préalable à la location entre le client et le Service des Réservations, aucune réclamation ne sera retenue.

Charges : - Certains Gîtes et City break pratiquent le toutes charges comprises, avec parfois le bois pour la cheminée en sus.
- D'autres pratiquent un tarif de location sans les charges. Se trouvent inclus dans le prix de la location : 500 l. d'eau froide par jour, 8 KWh par jour, 4 Kg de gaz par semaine sur la base d'une famille de 4 personnes. Dans ce dernier cas, le chauffage est toujours en sus.

Dépôt de garantie : Une caution, variant de 350 à 500€, doit être remise aux propriétaires à l'arrivée. Elle est toujours mentionnée sur le contrat de réservation. La caution peut être restituée en fin de séjour, après l'état des lieux sortant, ou bien renvoyée par courrier postal dans les 15 jours suivants le départ des lieux (en cas de devis pour d'éventuelles réparations).

Services : Les propriétaires proposent les services suivants :

- Forfait ménage
- Location de linge : draps, linge de maison et linge de toilette.

Capacité : Vous devez respecter la capacité de l'hébergement inscrite sur votre contrat. En cas de dépassement, si le propriétaire n'a pas été averti, il est en droit de refuser la location. Il se réserve également le droit de percevoir une majoration (10€/pers par jour ou nuit).

Animaux : La présence d'animaux doit être systématiquement signalée au Service de Réservations et précisée sur le contrat. Une caution complémentaire peut être demandée par les propriétaires.

Moyens de paiement :

- Chèques vacances (acceptés par le Service de Réservations)
- Carte bancaire auprès du Service de Réservations (excepté American Express)
- Chèque bancaire ou postal
- Virement bancaire
- Espèces.

Frais de dossier : Chaque contrat établi prend en compte les frais de dossier, fixés à :

- 8€ pour un week-end (1 ou 2 nuits)
- 16€ pour un séjour de moins de 3 semaines
- 30€ pour un séjour de 3 semaines ou plus.

Ils sont à régler avec l'acompte de 25%.

Chèques étrangers : Les frais de banque sont à la charge du client, reportés sur le solde.

Dernières minutes : Toute réservation effectuée à moins de 30 jours fera l'objet d'un règlement en totalité au Service de Réservations.

Pour tout complément d'informations, contactez :

Gîtes de France en Val d'Oise

74 Rue de Paris – BP 6 – 95270 VIARMES

Tel/Fax : 01.34.09.81.73 – E-mail : gites@gites-val-doise.com

www.gites-val-doise.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h15 (16h15 le vendredi).

N° SIRET : 381 245 554 00039.

Garantie financière : Sophiassur.

Compagnie d'Assurance : Sophiassur.